Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°13 du 26 juin 2025

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Après le passage orageux de la nuit dernière qui a entrainé des chutes de grêle en vallée de Seine, quelques averses très localisées sont possibles ce jeudi avant le retour de conditions estivales pour ce week-end et le début de la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine	
	Carotte - céleri : pucerons sur plantules de carotte.
	Chou : surveillez les altises, chenilles, aleurodes et pucerons.
	Poireau : surveillez les thrips sur pépinières et précoces.
	Salade : conditions très favorables aux chenilles.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 2
CHOU - NAVET : 5
OIGNON : 9
POIREAU : 10
SALADE : 13

AMBROISIES :

https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos/pr-sentation
Reconnaissance : https://www.normandie.ars.sante.fr/lambroisie-une-plante-allergisante-et-envahissante

Note nationale :

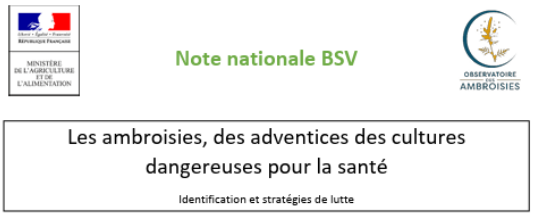

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2021_VF_cle01f21b.pdf

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Avec le soutien financier de

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50		*1 parcelle*	6 feuilles à 10 feuilles
14		*2 parcelles*	

Pucerons verts et noirs :

Observations :
Des pucerons ailés sont présents dans une parcelle du Calvados sur 15% des plantes. La présence de coccinelles adultes est observée.

> **Seuil indicatif de risque :**
> Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.
> Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :
Evolution à suivre mais actuellement le risque est nul à faible à la vue des faibles populations et de la présence des auxiliaires.

Larve de coccinelle (LUNOR)

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle de céleri rave*	Céleri : Jeunes plants à 9 feuilles Carotte : 2 feuilles à début grossissement
14	Plaine de Caen	*2 parcelles de céleri rave* *1 parcelle de carotte*	
50	Val de Saire	*2 parcelles de céleri branche* *1 parcelle de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*3 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*4 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :
Suite aux fortes chaleurs, peu de mouches ont été piégées.

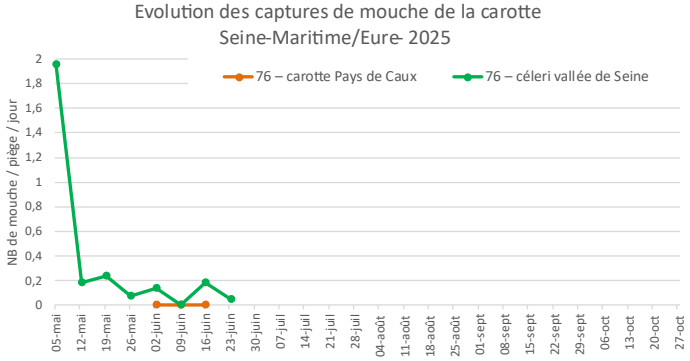

Adulte de mouche de la carotte sur plaque engluée
Eléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

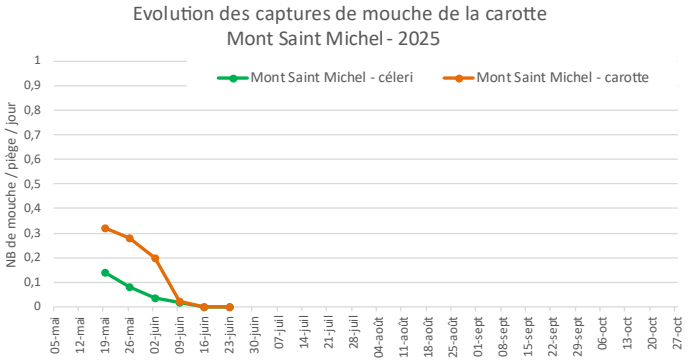

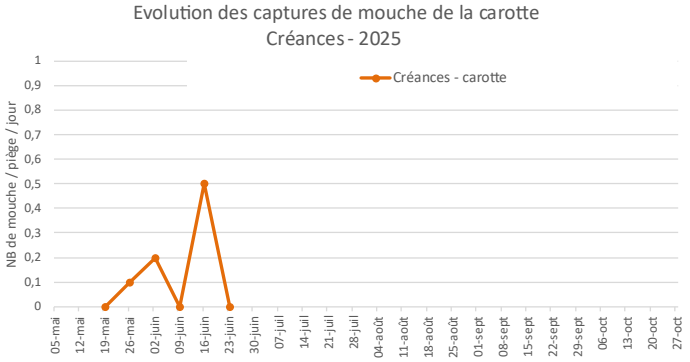

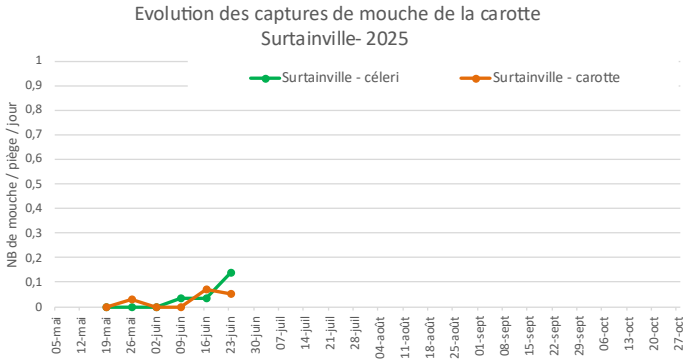

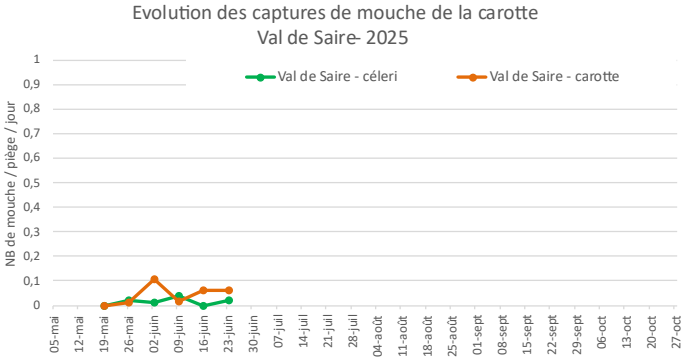

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Le vol est nul sur de nombreux secteurs sauf dans le nord Cotentin où quelques captures sont enregistrées. Comme la semaine dernière, les températures annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables au vol des mouches de la carotte. Il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Des captures de mouches du céleri sont enregistrées uniquement dans le nord Cotentin.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Seine-Maritime_céleri	1,96	0,04	0,05	0	0	0	0	0
MSM_céleri	/	/	0	0	0	0,017	0	0
Val de Saire_céleri	/	/	0,06	0,18	0,33	0,12	0,107	0,08
Surtainville_céleri	/	/	0	0,57	0,28	0,21	0,107	0,21

Observations :

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Comme dans le précédent bulletin, des dégâts causés par la mouche du céleri sont toujours en augmentation dans le nord Cotentin où ils sont constatés sur 60 à 64% des céleris.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Le vol est toujours en cours dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants et de vos céleris branche.

Gestion du risque :
Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :

Observations :
Des pucerons (ailés et aptères) sont toujours observés dans certaines jeunes parcelles de carottes du réseau ainsi que dans une parcelle de céleri branche du val de Saire. Des pucerons parasités, des adultes et des larves de coccinelles ainsi que des larves de syrphe sont observés.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Pucerons parasités sur carotte et larve de coccinelle à 7 points (SILEBAN) plantule avec pucerons (ailé et aptères)

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents**.

Alternaria :

Observations :
Les premiers symptômes de cette maladie sont observés dans quatre parcelles de carotte situées dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses enregistrées sur le nord Cotentin les semaines précédentes ont été favorables au maintien de l'humidité. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles de chou	Chou : 4 à début pommaison Navet : Grossissement à récolte
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles*	

Aleurode :

Observations :
Des aleurodes sont présents dans les deux parcelles situées en vallée de Seine et dans le Calvados sur 7 à 100% des choux avec un effectif de 1 à 2 aleurodes par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement des aleurodes. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Suite aux conditions ensoleillées, des altises sont présentes dans trois parcelles de choux du réseau sur 4 à 42% des choux (vallée de Seine et val de Saire) et deux de navets. Les effectifs présents vont de 1 à 3 insectes par plante.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions sont et seront toujours très favorables à leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Des chenilles et/ou des pontes sont observées dans 72% des parcelles de choux du réseau, quel que soit le secteur. Ce sont des chenilles et/ou pontes de noctuelles, de teigne des crucifères, de piérides qui sont observées sur 4 à 88% des choux. De très nombreux papillons blancs sont observés au-dessus des parcelles de choux.

Adulte et chenille de teigne des crucifères

Chenilles de noctuelle

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :
Les conditions actuelles et à venir restent très favorables au vol, à la ponte et à l'activité des chenilles. A ce jour, la pression augmente. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Une reprise d'activité de cette mouche est enregistrée sur le secteur de Surtainville.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Surtainville_chou	0	0,5	0	0	3
Surtainville_navet	0	0	0,5	1	0,5
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0,5	0,16	0	0

Observation :
Aucun dégât n'est constaté dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
Dans le Calvados et la vallée de Seine, des pucerons verts sont constatés dans les cinq parcelles sur 100% des choux. Dans plusieurs parcelles, ces pucerons ailés et aptères recouvrent les jeunes feuilles.

La présence de pucerons cendrés est observée en nord Cotentin et vallée de Seine (trois parcelles) sur 24 à 49% des choux.
Des pucerons parasités et des adultes et des larves de coccinelles sont observés dans plusieurs parcelles.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et pucerons verts au cœur des plants

Evolution du risque :
Les conditions climatiques restent favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Le risque est important en cas de colonies au cœur des jeunes plants. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
Cette maladie est présente dans toutes les parcelles de choux du nord Cotentin sur 11 à 36% des plantes.

Evolution du risque :
Les conditions sèches ne sont pas favorables au développement des maladies. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui peuvent augmenter le risque.

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans les parcelles de choux du Calvados et du nord Cotentin.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles de semis* *1 parcelle bulbilles*	De 7 feuilles jusqu' à bulbaison pour les plus avancés
50	Mt St Michel	*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	

Mildiou :

Observations :
Comme la semaine dernière, plusieurs foyers de mildiou sont constatés dans une parcelle en cours de bulbaison dans le Calvados.

Evolution du risque :
La sporulation et la contamination nécessitant des conditions d'humidité saturante (hygrométrie > 95%), le temps sec actuel n'est pas favorable à cette maladie. Surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison proche d'un foyer déclaré, en cas d'irrigation ou d'orage.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans les deux secteurs. Au Mont Saint Michel, ils sont présents sur 12 à 48% des plantes.

Des thrips prédateurs de thrips, *Aeolothrips* sp, ont été observés dans le Calvados.

Aeolothrips sp : l'adulte est habituellement floricole. Les larves ont un comportement essentiellement prédateur tandis que les adultes se nourrissent de pollen. Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

Les larves sont en effet d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu.
http://ephytia.inra.fr/fr/C/20001/Biocontrol-Activites-entomophages

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Le temps sec est favorable à l'activité des thrips phytophages mais aussi pour leurs auxiliaires. Observez régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladie des taches brunes

Observations :
Une parcelle du Calvados présente des signes de cette maladie.

Elément de biologie :
La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).
L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :
Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement. Les averses et les irrigations peuvent créer des conditions propices.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 3 à +9 feuilles
76		1 parcelle	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*2 pépinières (1 en AB) + 3 parcelles*	

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans 71% des parcelles du réseau.

	Situation semaine 26
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 20 à 28% des plantes.
Val de Saire	Présence de thrips dans cinq parcelles sur 4 à 8% des plantes
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 4 à 88% des plantes moyenne : 33% des plantes
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans une parcelle sur 4% des plantes.
Calvados et vallée de Seine	Présence sur 100% des plantes

Piégeage :

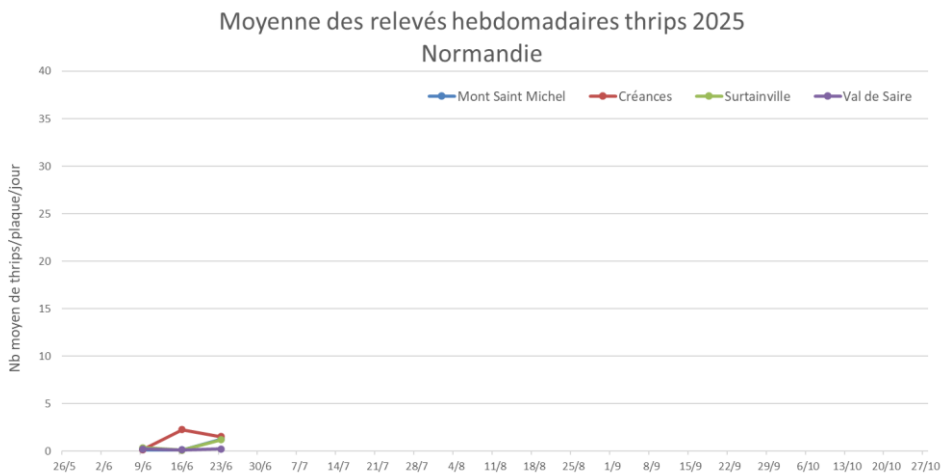

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Suite aux conditions météo très favorables, des thrips commencent à s'installer en parcelles. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au vol des thrips, évolution à surveiller en parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations est fort. Les pluies orageuses localisées limitent leur installation. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche de l'oignon/piège/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Surtainville	/	2,5	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	0	0	0	0	0	0
Créances	0,5	2	0,5	0	0	1	0

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :
Les captures sont nulles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Puceron :

Observations :
Des pucerons de l'oignon (*Neotoxoptera formosana*) sont présents dans deux parcelles du val de Saire sur 4% des plants.

Biologie :
https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons/neotoxoptera/n.-formosana

Puceron ailé avec des ailes caractéristiques

Evolution du risque :
La biologie de ce puceron est mal connue. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

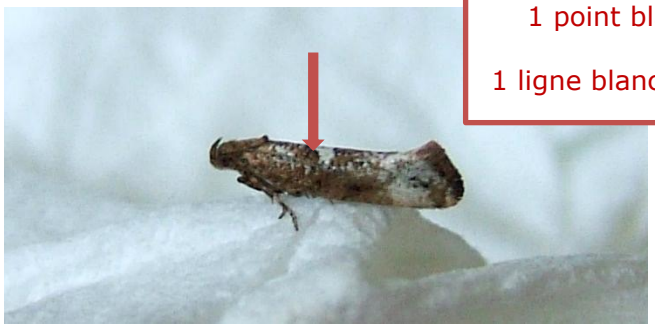

Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

	Teigne du poireau		
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26
50 - Créances	0	3	0
50 - Lingreville	/	/	0

Evolution du risque :
Les premières captures ont été enregistrées la semaine dernière sur le secteur de Créances. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol des papillons.

Rouille :

Observations :
Les premières taches de rouille sont rencontrées dans deux parcelles

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
76		*2 parcelles*	

Limaces :

Observations :
Des dégâts de limaces sont toujours observés dans une parcelle située dans le sud-Manche.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Les températures estivales ne sont pas favorables à leur action.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles :

Piégeage :
Les captures augmentent sur certains secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Surtainville	/	7	0	1	0	1,5	0
Val de Saire	/	1,6	6	5,25	3	5	3,75
Créances	Mise en place	2	4	6	6	2	12
Mont Saint Michel	Mise en place	/	2	4	3,5	2	10
Lingreville	/	/	/	/	/	Mise en place	5
Calvados	Mise en place	9	14	20	11	3,5	11

Observations :
Des pontes de noctuelle ont été observées au Mont Saint Michel dans deux parcelles sur 4 à 8 % des laitues.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques restent très favorables au vol des papillons et au développement des chenilles, évolution à suivre. Le risque augmente. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Jeunes chenilles de noctuelle

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observations :
Des pucerons essentiellement ailés sont présents sur l'ensemble des secteurs. Des colonies sont constatées sur la côte ouest du Cotentin sur 36 à 100% des plantes. Des coccinelles adulte et/ou larve sont observées.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance R **:**
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction de l'installation ou non de ces pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des thrips sont observés dans cinq parcelles du Calvados et de Créances sur 12 à 100 % des plants. Des punaises prédatrices sont présentes dans le Calvados.

Evolution du risque :
Le temps sec actuel est favorable à leur développement. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mouche des semis :

Observations :
Des attaques de type « cœur rouge » sont toujours notées dans des chicorées frisées suivies au Mont Saint Michel et signalées par le réseau dans une située dans le Calvados.

Evolution du risque :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Dégâts de pigeon

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022 https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs